

***Commission d'examen de la
rémunération des juges***



***Judicial Compensation and
Benefits Commission***

AVIS

La Commission d'examen de la rémunération des juges a été établie en 1999 afin d'examiner tous les quatre ans si le traitement et les autres prestations payables aux juges de nomination fédérale en vertu de la *Loi sur les juges* sont satisfaisants, et si les avantages sont généralement appropriés. Pour les fins de l'étude de la Commission, une modification a été apportée à la *Loi* en 2014, selon laquelle les protonotaires de la Cour fédérale sont réputés juges. Selon la *Loi*, la Commission remet un rapport faisant état de ses recommandations au ministre de la Justice, qui donne suite au rapport au plus tard quatre mois après l'avoir reçu.

La Commission invite toute personne intéressée à soumettre un mémoire sur les sujets que la Commission a pour mission d'examiner. Les mémoires, écrits dans l'une ou l'autre des langues officielles, devront parvenir à la Commission, de préférence en format électronique, à l'adresse suivante : info@quadcom.gc.ca. Une copie papier des mémoires sera également acceptée au bureau de la Commission, situé au 99, rue Metcalfe, 8^{ième} étage, Ottawa (Ontario), K1A 1E3. En outre, quiconque désire aussi être entendu dans le cadre d'une audience publique prévue à Ottawa doit en aviser la Commission lors du dépôt de son mémoire.

Le gouvernement du Canada a avisé la Commission qu'il tient à soulever une question préliminaire concernant la demande d'une étude sur les revenus avant la nomination. Les protonotaires de la Cour fédérale soulèvent comme question préliminaire leur demande d'indemnité à cent pour cent des frais liés à leur participation à l'enquête. En conséquence, l'échéancier suivant est établi :

- 19 janvier 2016 - date limite pour le dépôt de mémoires sur les questions préliminaires
- 20 janvier 2016 - date limite pour le dépôt d'avis de question extraordinaire
- 29 janvier 2016 - date limite pour le dépôt de répliques sur les questions préliminaires
- 8 février 2016 14 h 30 HNE - téléconférence si nécessaire à propos des questions préliminaires
- 29 février 2016 - date limite pour le dépôt des mémoires du gouvernement, des juges et des protonotaires
- 11 mars 2016 - date limite pour le dépôt des mémoires des autres parties
- 29 mars 2016 - date limite pour le dépôt des répliques
- 5 et 6 avril 2016 - audiences publiques à Ottawa

Tous les mémoires reçus par la Commission seront affichés sur son site web à l'adresse www.comquad.gc.ca.

Président
Gil Rémillard

Commissaires
Margaret Bloodworth
Peter Griffin

Directrice générale
Louise Meagher